PAYS DE LAON
Communauté d'Agglomération

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 12/07/2022 à 14h03
Réference de l'AR : 002-200043495-20220707-DEC202207_29-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 Juillet 2022

Délibération n°29

Date de convocation : le 23/06/2022 Mise en ligne : le 13 juillet 2022

Les membres du Conseil Communautaire se sont réunis le 7 juillet 2022 à 18h00 à l'Auditorium du Conservatoire de Musique, de Danse et de Théâtre de Laon.

Sont présents : titulaires et suppléants avec voix délibérative :
Y. BRUN - F. DEMAZURE – MP. TOKARSKI - JM. LHOMME – P. VAN HAMME – C. VUAROQUEAUX – P.BERTELOOT – O.JOSSEAUX - F. HARANG - JM. RABOUILLE – N. DESMAREST – F. FERON – P. MEZZAROBBA – F. BOUILLE – Y. LEMOINE - B. BUVRY – P. BLEUET - E. DELHAYE – S. LETOT-DURANDE – S .ETIENNE-CHARLES – G.BLANCHARD-DOUCHAIN – D. VALISSANT - D.VALLIERE – D.PIERRE – AM. SAUVEZ – F. POIDEVIN - A.DELEBARRE-TESSEDRE – JM.QUERE – H. DAUCHEZ – C. CHATELAIN - B.LEBEL – C.GUILLAUME – MP. FOURDRAIN-FAY - N. DRAGON – G. MONCOURTOIS - J. LECOMTE – C. LAMBERT – R. CARLIER - G. CHARLES – L. BOURGEOIS – P. PIRE – M. KELLER – H. RIVIERE – M. FRAISE – J. VERON - P. MAQUIN

Absents excusés ayant donné pouvoir :
J. BALITOUT à H. RIVIERE - P. DEROCH à Y. BRUN - C. COULON à O. JOSSEAUX - P. BIEDAL à C. VUAROQUEAUX – F. LEAUTE à MP. TOKARSKI – S. DUPONT à S. LETOT-DURANDE - Y. BUFFET à F. POIDEVIN – C. MATHIEU à D. VALLIERE - F. JOLY à S. ETIENNE-CHARLES - P. MOZIN à D. VALISSANT - MM. PASCUAL à G. BLANCHARD-DOUCHAIN - A. LEFEVRE à E. DELHAYE – H. LAHYANI à JM. QUERE – E. GOULLIEUX à AM. SAUVEZ - M. BEAUFRERE à C. CHATELAIN - F. KARIMET à F. FERON – C. MEULLEMIESTRE à M. FRAISE – G. LOISEAUX à JM. LHOMME

Absents Excusés : G. HARANT – M. MACHAIN - C. BARAN - Y. ROBIN – A. TOURNEUX - P.CERVI – Y. RUDER - N. DUSSART - P. DRUET – B. TRONEL - JL. LIENARD

Objet : PIG / subventions aux projets de réhabilitation des logements hors OPAH de Laon

Rapporteur : Sylvie LETOT-DURANDE
Secrétaire de séance : Philippe VAN HAMME

Exposé :

Par délibération n°51 du 08 avril 2021, le conseil communautaire a approuvé le soutien au dispositif départemental P.I.G (Programme d'Intérêt Général) en faveur de la réhabilitation des logements hors OPAH de Laon. Les dossiers sont instruits par Soliha Aisne pour le compte du conseil Départemental. Ils ne concernent que des propriétaires occupants (PO). Les dossiers sont les suivants :

www.ca-paysdelaon.fr

60, rue de Chambry
02000 Aulnois-sous-Laon

Tél : 03 23 22 31 00
contact@ca-paysdelaon.fr

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 12/07/2022 à 14h03
Réference de l'AR : 002-200043495-20220707-DEC202207_29-DE

bénéficiaires	Adresse	travaux	Montants ht subventionnés	Participation communautaire	statuts
Lebeau Claudine	92 avenue PM France. Laon	Chauffage, VMC, isolation	24 038, 00 €	2 404, 00 €	PO
Quatrevaux Elyse	21 rue du docteur Ganault à Vorges	Gros œuvre, isolation +vmc, menuiseries	36 297, 00 €	1 462, 00 €	PO
Didier Patrick	08 rue E Zola Athies sous Laon	Chauffage, électricité, isolation, Vmc.	28 564, 00 €	1 428, 00 €	PO
Benboudjema Tahar	37 rue Glatigny à Laon	Chauffage, Vmc, isolation, menuiseries	77 903, 00 €	3000, 00 €	PO

Soit actuellement un montant de 8 294,00€ sur une enveloppe globale au BP 2022 de 72 495,00€.

Délibération :

Vu l'avis favorable du bureau, et de la commission habitat,

Le Conseil Communautaire,

et après en avoir délibéré, décide :

1 –D'APPROUVER les montants des subventions à allouer à chaque dossier présenté, agréés par Soliha Aisne, à verser après achèvement des travaux attestés par Soliha Aisne
2 –D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires pour régler ces subventions (crédits inscrits en 204 – 10025 revitalisation territoriale).

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif compétent dans les 2 mois à compter de sa publication et de sa notification

Le Président

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE PRESIDENT
A COMPTER DU 13 juillet 2022

E. DELHAYE

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 12/07/2022 à 14h03
Réference de l'AR : 002-200043495-20220707-DEC202207_29-DE

Le Président

E. DELHAYE

Nombre de conseillers titulaires	: 75
Nombre de conseillers présents	: 46
Nombre de votes exprimés	: 64
Votes favorables	: 64
Votes défavorables	: 00
Abstentions	: 00